

# La Lettre d'Arvert

n° **66**  
AUTOMNE  
2018



## La 22<sup>ème</sup> Remontée de la Seudre

Photos © Les grands derrière, les p'tits devant !



■ Course cycliste du 16 septembre

[www.arvert.fr](http://www.arvert.fr)

# ABORD TAXI

dessin : © freepik.com

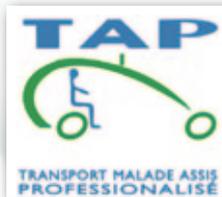


## Transport de malades assis 7 J/7

Hôpitaux - Entrées / sorties - Consultations  
Radiothérapie - Chimiothérapie - Dialyse

[www.abordtaxi.fr](http://www.abordtaxi.fr)  
[abordtaxi@orange.fr](mailto:abordtaxi@orange.fr)

SIRET N°512 474 826 0017 APE 4932Z



*véhicules standing*  
GARES- AEROPORT  
de 1 à 9 places

# ETAULES - ARVERT - ROYAN - 06 07 52 73 40



DUCLOS

ARVERT

05 46 36 45 55



SABLONCEAUX

05 46 02 18 02



IMPRESSION OFFSET & NUMÉRIQUE

Petits & grands formats sur tous supports

[www.atlantiqueoffset.com](http://www.atlantiqueoffset.com)

ZA DES BRASSONS - BP 30001  
17390 LA TREMBLADE  
[devis@atlantiqueoffset.com](mailto:devis@atlantiqueoffset.com)

TEL 05 46 36 00 18 - Port: 06 85 54 93 75





## MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Le ciel a été particulièrement ensoleillé cette année mais il n'a pu satisfaire tout le monde : sur le plan touristique, la saison a démarré tardivement et s'est poursuivie à un rythme qui n'a pas permis de compenser le manque.

Bien entendu, la faute en revient aux autres, du type date des congés scolaires... Coupe du Monde... mais jamais il n'est question de l'accueil de la qualité, du prix...

Si nous voulons augmenter la fréquentation, il est urgent que tous les protagonistes se concertent et manifestent plus d'intérêt pour les saisons intermédiaires.

Au niveau communal, l'équipe municipale poursuit les actions pour créer (seule ou avec des partenaires) les conditions :

- du développement économique par le regroupement ou l'adjonction d'activités ou de services (nouveau centre autour d'un parking, autour du marché) ;
- du développement de l'habitat dans les espaces libres proches des commerces alimentaires ;
- du développement de l'habitat à loyer modéré pour lequel nous devons prochainement atteindre 25% ;
- de la poursuite de l'amélioration de la qualité des voies et réseaux et leur sécurisation, en particulier de

l'aménagement de l'ancienne route départementale RD 14, entre la rue du Littoral et la rue des Lauriers (dont les nouvelles se perdent entre les services directeurs et les services techniques du Conseil Départemental !!!) ;

- de l'amélioration de la circulation des eaux pluviales et la création prochaine de bassins ou systèmes de traitement avant rejet en Seudre ;
- du maintien de l'accueil petite enfance et enfance, et du renforcement des activités adolescents ;
- de notre appui aux associations culturelles, sportives, festives, caritatives ;
- ...

Les photos et articles contenus dans ce bulletin montrent mieux qu'un long discours la diversité des actions et du soutien aux associations et à leurs bénévoles.

Toutes et tous, nous devons poursuivre sur cette voie afin de renforcer l'attrait de notre commune en lui donnant une identité positive dont le Conseil Municipal, chaque habitant, jeune, adulte ou sénior doivent en être le moteur.

Profitez des événements multiples qui vous sont proposés par la Municipalité, les associations et les bénévoles.

*Michel PRIOUZEAU*

 Le Mot du Maire p. 3

 Infos Municipales p. 04

 Infos CARA p.09

 Ecoles p.14

 Vie associative p.16

 Agenda p.18

 Numéros Utiles p.22

 Etat Civil p.23

 Les Jeux p.23

Directeur de la publication :

Michel PRIOUZEAU,  
M. le Maire d'Arvert

Rédaction : Commission

communication : Eric BAHUON,  
Marie-Christine PERAUDEAU,  
Bernard LAMBERT, Agnès  
CHARLES, Christel COLLET,  
Anita CHAMBOULAN,  
Suzy LAMY-JACQUES,  
Daniel TROTIN

Réalisation & Impression :

Imprimerie Atlantique Offset

La municipalité remercie toutes les personnes  
ayant contribué à l'élaboration de ce  
numéro de la Lettre d'Arvert.



# Infos Municipales



## CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

### > CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2018

#### DETERMINATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Eu égard à la situation de la commune des Mathes, le Préfet de la Charente-Maritime, par courrier du 15 mai 2018, a rappelé au Président de la CARA que les accords locaux validés avant la décision du Conseil constitutionnel du 20 juin 2014, ne peuvent être maintenus.

De 73 conseillers communautaires, leur nombre passe à 63. Conclusion : 12 communes sont impactées par cette modification :

- gain d'un conseiller : ROYAN
- perte d'un conseiller pour 11 communes : LA TREMBLADE, VAUX-SUR-MER, ARVERT, MESCHERS-SUR-GIRONDE, ETAULES, SEMUSSAC, COZES, LES MATHES, SAINT-ROMAIN DE BENET, CHAILLEVETTE, FLOIRAC (ST ROMAIN/ Gironde) commune nouvelle.

#### AVENANT N°1 AU CAHIER DES CHARGES DE LA CONCESSION DES PORTS DE L'EGUILLATE - LA GREVE A DURET- COUX

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre, a pour objet la gestion et l'exploitation des ports situés sur son territoire d'intervention. Le contrat de concession pour les ports situés sur la Commune d'ARVERT arrive à échéance le 20 mars 2024. Le comité Syndical du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre a décidé par délibération en date du 24 avril 2018, d'anticiper la fin de concession au 31 décembre 2019 et de préciser les modalités pratiques à l'échéance du contrat via un avenant.

Monsieur le Maire indique que la reprise des installations fera l'objet d'un inventaire des biens mais que ces derniers seront repris en l'état, réputé en bon état d'entretien et de fonctionnement.

APPROBATION A L'UNANIMITE

#### CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE ENSEMBLE COMMERCIAL

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'une consultation a été menée pour la réalisation d'un ensemble commercial sur la Commune d'ARVERT. Trois offres ont été remises dans les temps impartis. L'offre la mieux disante est celle du Cabinet GRAVIERE ET FOULON pour les montants suivants :

- offre de base (rénovation) : 42 900 € HT
- variante (construction neuve) : 64 900 € HT

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal AUTORISENT Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir (1 abstention et 19 pour)

### RELEVÉ DE DECISIONS :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur les décisions prises en ce début d'année :

Entreprises	Objet	montant
SOLIHA	Étude préalable habitat	17 580,00 €
MATLOX VERGEROUX	Acquisition chariot élévateur	18 000,00 €
SYNDICAT VOIRIE	Réfection parkings ports	23 900,00 €

### > CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2018

#### RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE e(La Tremblade, Vaux-sur-Mer, Arvert, Meschers-sur-Gironde)

Le Conseil, après vote à bulletin secret, proclame élu en qualité de Conseillers communautaires titulaires au sein du Conseil communautaire de l'Agglomération Royan Atlantique :

- Monsieur TROTIN Daniel
- Monsieur PRIOUZEAU Michel.

#### ZAC FIEF DE VOLETTE : APPROBATION DU PROJET DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS A LOYER MODERE

La SOCIETE ARGO, aménageur, a pris contact avec différents bailleurs sociaux : une société a souhaité se positionner sur le projet prévu sur les terrains cadastrés G 2672p pour une surface de 5040 m<sup>2</sup> environ et G 861 pour une surface de 361 m<sup>2</sup>. La construction de 28 maisons individuelles groupées à usage d'habitation est prévue pour une surface habitable de 2 320 m<sup>2</sup>. Le prix de vente des terrains est proposé à 124 200 €. La Commune conserve la charge de la réalisation de la voirie primaire et de l'amenée des réseaux jusqu'au droit des macro-lots ainsi que les frais relatifs au portage foncier (bornage, frais administratifs...)

Pour finaliser sa transaction avec le bailleur social, la Société ARGO souhaite signer une promesse de vente lui permettant de bénéficier d'une option jusqu'au 30 novembre 2019. Après échange avec les représentants de l'Etablissement Public Foncier, ces derniers sollicitent une délibération du Conseil Municipal approuvant ce projet et les conditions de réalisation de ce projet.

AVIS FAVORABLE POUR CE PROJET, par 19 voix pour et une abstention

#### ACQUISITION DE TERRAINS

Lors de sa séance en date du 23 juillet 2018, la Commission patrimoine a examiné l'opportunité de se porter acquéreur de trois terrains :

### 1 – terrains de Monsieur PONSOLLES :

Terrains cadastrés E 1059 et E 1060 pour une surface de 2845 m<sup>2</sup> situés à côté du gymnase en zone Aud : le projet initial était de transférer l'ensemble sportif à cet endroit (city park et tennis) – prix demandé : 10 000 €.

### 2 – terrain de Mme CHEVALLIER

terrain cadastré E1462 d'une surface de 561 m<sup>2</sup> en zone Ub. Cette acquisition permettrait de réaliser le regroupement de tous les bâtiments scolaires. Le prix proposé par la Commune soit 30 € du m<sup>2</sup> a été accepté par le juge des tutelles. Le coût est donc de 16 830 €.

APPROBATION A L'UNANIMITE



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHARENTE-MARITIME

Communiqué de presse, La Rochelle, le 8 août 2018

### Avis d'imposition 2018 – mise en place du prélèvement à la source

Les premiers avis d'imposition, sur lesquels figure notamment le taux de prélèvement à la source, sont en cours de diffusion (dans l'espace particulier sur internet ou par courrier en version papier). Comme cela était le cas pour les déclarants en ligne, les contribuables ayant déclaré leurs revenus sur papier peuvent accéder à leur service « gérer mon prélèvement à la source » depuis le 16 juillet 2018. Dans ce cadre, ils peuvent :

- conserver leur taux personnalisé, calculé par l'administration fiscale, qui correspond aux revenus du foyer fiscal : dans ce cas, ils n'auront rien à faire. Ce taux sera communiqué à l'employeur par l'administration fiscale ;
- individualiser leur taux : cette option permet à un couple, en cas de fort écart de revenus, d'éviter que les deux conjoints ne soient prélevés au même taux ;
- décider que l'administration ne transmette pas leur taux personnalisé : dans ce cas le taux correspondra au montant de la rémunération versée à un célibataire sans enfant ;
- opter pour un versement trimestriel : cette option concerne les contribuables qui verseront un acompte contemporain (indépendants, revenus fonciers, ...).

#### Comment gérer ses options de prélèvement à la source ?

- depuis l'espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ("Votre espace particulier" / Menu "Gérer mon prélèvement à la source") ;
- via le numéro spécial «prélèvement à la source» au 0811.368.368 (prix d'un appel + 0,06€ / minute).

#### Calendrier

Les options pour le taux individualisé ou le taux non personnalisé pourront intervenir jusqu'au 15 septembre 2018.

Les indépendants et les bénéficiaires de revenus fonciers, quant à eux, pourront opter pour un prélèvement trimestriel jusqu'à début décembre 2018, option valant pour l'ensemble de l'année 2019 .

#### Seuil de paiement dématérialisé

En 2018, tout impôt ou taxe (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, ...) d'un montant supérieur à 1 000 € devra obligatoirement être réglé par voie dématérialisée : paiement en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), prélèvement mensuel ou à l'échéance.

Avec la mise en place du prélèvement à la source en 2019, les usagers ne pourront plus adhérer au prélèvement mensuel ou à l'échéance pour l'impôt sur le revenu en 2019. Toutefois, ces moyens de paiement subsisteront pour les taxes d'habitation et foncière.

En 2019, l'obligation de régler sous forme dématérialisée sera abaissée à 300 €.

#### Accueil

Les horaires d'accueil des Centres des Finances publiques de Charente-Maritime seront adaptés aux pics d'affluence, notamment les semaines d'échéance de paiement (15 septembre, 15 octobre, 15 novembre).

Pour un gain de temps, les usagers peuvent prendre rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) à la rubrique "Contact" (en bas de la page d'accueil). Ils pourront ainsi choisir le jour et l'heure qui leur convient.



## LOTISSEMENT FIEF DE VOLETTE

A l'heure où nous imprimons, il reste 2 lots disponibles sur la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement « Fief de Volette » de 327 m<sup>2</sup> (33 354 € TTC) et de 434 m<sup>2</sup> (44 268 € TTC), ainsi que 4 lots sur la 1<sup>ère</sup> tranche avec le programme de location-accession à la propriété des Maisons Prim'Access.

Renseignements en Mairie.

## GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le Schéma de Gestion des Eaux pluviales mené par l'UNIMA, complété par le bureau d'études EAU MEGA qui a réalisé le document de comptabilité avec les plans de portée supérieure, a fait l'objet d'une enquête publique du 23 octobre 2017 au vendredi 24 novembre 2017,

La Commune doit maintenant réaliser des aménagements pour permettre de proposer un mode de gestion des eaux pluviales prenant en compte des dysfonctionnements constatés et les secteurs à urbaniser. Il s'agit d'aménager trois bassins d'orage en vue de la gestion quantitative et qualitative des eaux pluviales.

Le coût total de ces équipements est de 573 278 € HT (hors prise en compte de l'évacuation de la terre). Ces travaux ont fait l'objet de dépôts de demande de financement auprès des services de l'Etat, qui n'ont donné aucune réponse en mairie (dossier en attente depuis 6 mois).

En attendant la réalisation de ces travaux et compte-tenu des derniers épisodes pluvieux, la Commune a souhaité commencer à résoudre certaines anomalies notamment celles liées à l'écoulement des eaux rue des Chasseurs.

Les services techniques communaux sont intervenus dès cette année, pour buser l'écoulement puis reprofiler ce dernier au-delà du busage effectué pour permettre son écoulement vers le futur bassin d'orage qui sera créé sur des terrains acquis par la Commune. Ils ont également repris la construction d'un pont. Ces aménagements devraient permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales et ainsi éviter des risques d'inondation d'habitations privées.



## L'AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

### > Un projet débuté en 2005.

La Commune d'ARVERT a souhaité redynamiser les activités locales en redéfinissant le cadre de vie des habitants et développer le « pôle » services du centre bourg, ses commerces et ses équipements.

#### ***Cette opération a été menée en plusieurs phases :***

##### Phase 1 : Renforcer l'attractivité du bourg et aménager des espaces piétonniers

Aménagement de la place du marché et construction de la halle. Coût 1<sup>ère</sup> phase : 1 193 239 € → dont, subventions déduites, 654 497 € à la charge de la commune

##### Phase 2 : regroupement des professions de santé et création d'un commerce

Favoriser le déplacement de services à la population (pharmacie, médecins, infirmiers) avec des stationnements suffisants. Créer de nouveaux commerces.

Coût 2<sup>ème</sup> phase : 201 055 € → dont, vente terrains et subventions déduites, 148 000€ à la charge de la Commune

##### Phase 3 : aménagement de la voie principale (rue de la Source) et création de nouveaux commerces

Améliorer la circulation des véhicules, la visibilité des commerces. Permettre l'implantation de 5 nouveaux commerces.

Coût : 358 517 € → dont, vente terrains et subventions déduites, 289 000 € à la charge de la commune

##### Phase 4 (en cours de réalisation) : acquisition d'une maison située au milieu des commerces – projet de création de locaux commerciaux

La Commune d'ARVERT avait lors de l'élaboration de son PLU en 2006, ciblé en emplacement réservé une maison se trouvant entre la halle et un ensemble commercial existant. La Commune a sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier pour porter financièrement cette acquisition en s'engageant à l'acheter dans un délai de deux ans.

Après concertation, les membres de la commission municipale envisagent la réalisation de locaux commerciaux ou/et bureaux en coworking à l'intérieur du bâtiment.

## INFORMATION SÉCHERESSE :

La Mairie a été destinataire de trois courriers d'habitants faisant retour de dommages sur leur habitation (fissures) suite à la période de sécheresse constatée. La Commune doit faire le recensement des dommages subis et établir un rapport descriptif comprenant la situation des lieux pour transmission aux services de l'Etat. Pour ce faire, toute personne ayant eu connaissance de dommages subis par leur habitation, doit signaler en mairie ces derniers et déposer une déclaration auprès de leur assureur. Seule l'une des deux périodes suivantes peut être prise en compte :

- du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars pour la sécheresse hivernale
- du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre pour la sécheresse estivale


**TRAVAUX**


Rue du Littoral

**> TRAVAUX – COÛTS :**

- rue du Littoral : 120 990 € (participation communale versée au Conseil Départemental)
- rue des Ecurieux : 63 542,10 €
- trottoirs avenue de l'Etrade : 20 296,80 €
- trottoirs rue des Lauriers, du Maine Amouroux, de la Source et réalisation d'un passage surélevé : 148 780,26 € (à ce propos, rappelons que les trottoirs sont réservés aux piétons et non au stationnement des véhicules)
- réfection des parkings des ports : 23 900 €
- entretien annuel (point à temps) : 21 000 €
- façades de l'école élémentaire : 21 790 €
- pluvial rue des Chasseurs :  
coût d'acquisition des buses – 5 620,80 €
- schéma défense incendie : prestation CER – 13 560 €
- poteau incendie rue de la Beaune : 3 636,96 €
- remplacement du poteau incendie rue du Moulin Brûlé : 2 352,96 €
- poteau incendie rue du Petit Paris : 2 476,88 €



Port de Coux



Port de la Grève à Duret


**> PRISE EN COMPTE DU SCHÉMA DÉFENSE INCENDIE :**

Pour mémoire, le décret 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie stipule que les Communes doivent avoir un réseau de défense incendie conforme aux attentes du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie. Une mission a donc été confiée à la SAUR afin d'établir un diagnostic sur le réseau de la Commune d'ARVERT et de formaliser les travaux à réaliser.

**Les conclusions sont les suivantes :**

- pose de 4 poteaux incendies de type DN 100 et d'un poteau de type DN 150 (déjà réalisé poteau rue de la Beaune)
- pose de 17 bâches de capacité variable (3 bâches de 120 m<sup>3</sup> et 14 bâches de 60 m<sup>3</sup>)
- renforcement de 115 ml de canalisations

**Les points les plus urgents :**

- poteau incendie rue du Petit Paris
- vérification de la défense incendie avenue de l'Etrade près du SUPER U
- sécurisation Manoir Emilie (bâche de 120 m<sup>3</sup>)
- sécurisation village de Coux (2 bâches de 120 m<sup>3</sup> : au niveau de l'Esat et de la rue des Marais)
- renforcement canalisation rue de l'Eguillate pour pouvoir installer un poteau incendie avec débit suffisant

Ces travaux ont un coût important et pour les bâches, nécessitent d'avoir les emprises foncières. Monsieur LABROUSSE demande à ce qu'une intervention soit faite pour pouvoir utiliser les bassins d'eau de mer. Il explique que des solutions ont été trouvées à BOURCEFRANC et qu'il faudrait y aller voir pour connaître le coût.

Les membres de la commission souhaitent que des solutions soient trouvées pour éviter des coûts trop importants. Des devis vont donc être demandés et des solutions seront proposées à la prochaine réunion.

## COMMISSION MUNICIPALE VOIRIE-BATIMENTS

**La commission municipale a réexaminé les points suivants concernant les travaux exécutés par les services techniques communaux :**

### > DÉSHERBAGE : FAUCHAGE

La commission municipale a réétudié ce point et propose :

- Pour répondre à l'interdiction d'utiliser des herbicides, une machine à désherber vapeur est utilisée ; compte tenu de l'importance des surfaces à traiter, la machine semble trop fragile. Elle sera réservée aux trottoirs traités en béton, enrobé, ou en gravillons.
- Les débroussailleuses présentent le désavantage de projections sur les vitrages des véhicules..
- Le plan de fauchage est à améliorer pour rentabiliser l'utilisation des tracteurs
- Le cimetière demande beaucoup de temps pour son entretien par les agents. Après une première expérience, il sera procédé, après la Toussaint, à l'enherbement de toutes les allées. Cette solution permettra de passer la tondeuse sur les allées et le débroussilleur sur les tombes moins bien entretenues. Attention : le résultat final ne sera intéressant que deux à trois ans après avoir semé le gazon

### > FLEURISSEMENT :

Propositions :

- remise en état de la serre pour permettre d'hiverner certaines plantes fongibles (il ne s'agit pas de chauffer la serre mais de permettre le stockage hivernal uniquement avec un arrosage régulier)
- création de massifs en centre bourg et rue du Littoral
- suspensions fleuries rue des Tilleuls au niveau des barrières

### > TRAVAUX VOIRIE :

- achèvement des travaux réalisés par les entreprises pour les rues des Lauriers, du Maine Amouroux, de la Source, des Moulinades, des Ecoreuils et du Littoral et impasse de la Garenne
- La décision de poser de l'enrobé a été prise pour éviter un

désherbage que la commune ne peut assumer sur toutes les voies . D'autre part, lors de la commission voirie du 17 novembre 2017 avait examiné le coût de trottoirs en béton lavé est de 70,40 € HT/ml pour 18,59 € HT en béton bitumineux ; elle avait donc proposé de prévoir du béton lavé uniquement sur le centre bourg.

- Rue des Ecoreuils : Prévoir un comptage routier et un contrôle des vitesses.

### > TRAVAUX PAR LES SERVICES MUNICIPAUX :

- Busage de l'écours rue des Chasseurs avec 2 tuyaux de 600 juxtaposés ;
- Reprise les trottoirs rue de la Jeunesse et Cité du Fouilloux, après l'intervention de la CER
- Pose des barrières rue des Tilleuls
- avenue de l'Etrade : Monsieur le Maire a appris par les ouï-dires que les travaux concernant la Commune d'ETAULES étaient pris en compte pour une réalisation rapide alors que rien n'est programmé pour la Commune d'ARVERT. Un courrier a été adressé à Monsieur BUSSEREAU avec copies à JP TALLIEU, F. AUCOUTURIER et V. BARRAUD. Aux dernières nouvelles, les études pour le passage du FEEDER pour alimenter le château d'eau de LA TREMBLADE n'en sont qu'à l'avant projet sommaire. Une réunion serait programmée pour septembre.

### > TRAVAUX DE DÉFENSE INCENDIE RÉALISÉS :

- Pose de 3 poteaux incendie rue de la Beaune, rue de la Blague du Monde et avenue de l'Etrade (face à la maison de retraite)

### > EFFACEMENT DE RÉSEAUX ÉLECTRITIÉ, TÉLÉPHONE , ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- Rue des Tourterelles toujours en cours
- Rue du Grand Pont et rue du Piochet. : la réorganisation du Syndicat départemental semble la cause du retard



## REUNION SENSIBILISATION SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

La Commune d'ARVERT organisera en collaboration avec les services de Gendarmerie, une réunion à destination des séniors concernant les risques liés aux cambriolages, vols et escroqueries le

**MERCREDI 24 OCTOBRE 2018**

**à 14 h 30**

**salle des fêtes d'ARVERT**

# Infos Cara

## REMONTÉE DE LA SEUDRE – 22<sup>ÈME</sup> ÉDITION SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018

2 209 participants étaient présents tout au long du week-end pour fêter cet événement.

Ils ont pu profiter des nombreuses randonnées proposées : à pied, à vélo, à cheval ou sur l'eau.



### Samedi 8 septembre

Les randonnées du samedi à Arvert et Ronce-les-Bains ont attiré encore de nombreux participants.

Cette année 644 marcheurs, 462 cyclistes, 44 cavaliers sont partis tout au long de l'après-midi à la découverte des paysages des bords de Seudre ; pendant que 287 kayakistes ramaient depuis la plage du Galon d'Or à Ronce-les-Bains pour rallier la Grève à Duret à Arvert.

Tous les randonneurs ont pu déguster de bonnes huîtres sur leur parcours aux arrêts dégustation, à la base nautique de Ronce et au Port de Coux, tenus par de nombreux bénévoles.

En soirée, près de 500 personnes ont profité des tables installées au bout du chenal de la Grève à Duret à Arvert ; et tout cela en musique avec « Groov Services ».

### Dimanche 9 septembre

1<sup>ère</sup> année au départ de la Cayenne à Marennes !

Dans l'après-midi 772 participants sur 445 embarcations : kayaks, canoës, pirogues, planches à voile, dériveurs, optimist, stand-up paddles, OFNI, voiliers se sont élancées sur la Seudre de Marennes vers l'Éguille.

En soirée, presque 200 personnes ont pu apprécier le repas préparé par Voile et Nature sur le port de L'Éguille avec toujours « Groov Services » pour animer cette soirée de cette 22<sup>ème</sup> édition de la remontée de la Seudre.

*2 209 participants aux randonnées sur les 2 jours*

### Remise des prix :

Des prix ont été remis tout au long du week-end :

Le samedi :

À Isabelle Blot de St-Jean d'Angely pour la randonnée pédestre,

Au comité de jumelage de la ville de Royan, venu en groupe,

À Lorenzo avec son cheval « Vodka » pour sa participation à la randonnée équestre,

À Annaëlle Beaubeau, 10 ans pour sa participation à la randonnée kayak du samedi.

Le vélo offert par notre partenaire Intersport a été gagné par un de nos participantes à la randonnée cycliste, il s'agit de Jean VINCENT.

Le dimanche, la remise des prix a récompensé :

- Remi Lavalie qui a remonté la Seudre en 1h35 avec son trimaran OFNI fabriqué par ses soins,
- Les « Pag'girls », 3 copines en K3, toutes roses,
- Frédéric Thiéri et Natacha, qui est venu comme bénévole sur la randonnée équestre de la veille,
- William Dinand qui a participé les 2 jours dans son beau canoë aux couleurs du Canada et qui s'est fait exploité par l'organisatrice de l'événement car il était arrivé très en avance, du coup au boulot des préparatifs !
- Saint-Georges Voile sur ses 2 pédalos à l'image du club !
- Seudre et Mer pour sa participation avec la Flèche, bateau classé au patrimoine.

### Merci :

Et comme pour toute manifestation, celle-ci a pu s'organiser grâce à tous les partenaires, et à toutes les bonnes volontés ayant œuvrées à la réussite de cette Remontée de la Seudre : Organisée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, avec le concours financier du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, mairies, associations, offices de tourisme, bases nautiques, partenaires privés, et tous les bénévoles...

Merci à tous !



## MISSION LOCALE

Flash info jeunesse



**Vous avez entre 16 et 25 ans,**

**Vous vous interrogez sur votre avenir ?**

**Une hésitation dans votre choix d'étude ou de formation ?**

**Vous recherchez un patron pour votre apprentissage ?**

**Vous souhaitez trouver un job ou un stage en entreprise ?**

**Vous êtes parents : Comment aider votre enfant ?**

Venez nous rencontrer à la Mission Locale, un accompagnement à votre rythme et selon vos souhaits vous sera proposé.

**NOUS TROUVONS LA SOLUTION ENSEMBLE MAIS C'EST VOUS QUI DECIDEZ !**

Quelle que soit votre situation, n'hésitez pas à pousser la porte de la Mission Locale.

Des questions, des besoins, des projets... C'est simple, nous sommes là pour vous aider !

**MISSION LOCALE :**

**ACCUEIL – ECOUTE – ACCOMPAGNEMENT – CONSEILS – INFORMATIONS**

*La Mission Locale « Agglomération Royan Atlantique » vous accueille du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 (fermée le mercredi matin). Des conseillers vous reçoivent avec ou sans rendez-vous.*

**Contactez-nous :**

**Tél : 05 46 06 96 16 - Mail : [contact@ml-ara.fr](mailto:contact@ml-ara.fr) - Site internet : [www.ml-pays-royannais.com](http://www.ml-pays-royannais.com)**

**Rencontrons-nous :**

**69 rue Paul Doumer 17200 ROYAN**

*Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer sur Royan, des permanences sont assurées à Saujon, La Tremblade, Arvert, Etaules et Cozes (sur rendez-vous au 05 46 06 96 16)*

**Suivez-nous :**

 **Mission Locale Agglomération Royan Atlantique**

 **BIJ de l'Agglomération Royan Atlantique**

**Invitez-vous :**

**Participez à nos actions collectives ou individuelles, le programme est différent chaque mois**

-  **Ateliers :** Informatique, CV et recherche d'emploi, préparation à l'entretien d'embauche, orientation et accompagnement au choix professionnel, démarches administratives : Carte de sécurité sociale, mutuelle, impôts, logement...
-  **Parrainage :** Vous êtes « parrainé » par un chef d'entreprise qui vous offre ses conseils et son réseau professionnel pour vous amener plus rapidement vers l'emploi,
-  **Dispositifs nationaux et régionaux :** Garantie jeunes, contrats aidés, départs à l'étranger...
-  **Ateliers atypiques :** Retrouver confiance en soi, relooking, sport, bien-être...

**Deux autres services** autres services sont proposés à la Mission Locale :

-  Le **Bureau Information Jeunesse** renseigne tous les publics sur l'orientation, les métiers, les formations, la santé, le logement, les loisirs, les jobs d'été, la création d'association... et organise des soirées thématiques.
-  Le **Relais de conduite** permet (sous conditions) de passer son code et son permis de conduire. Les cours sont adaptés au rythme et au niveau de connaissances de chacun.

## Le savez-vous ?

**La Mission Locale accompagne les entreprises du territoire dans leurs recrutements et la gestion de leurs ressources humaines (formations des salariés, droit du travail, accueil des stagiaires ou de nouveaux salariés, tutorat...)**

## COLLECTE DES DECHETS

**La collecte en porte à porte :** (Sortir les bacs la veille avant 20h)

- collecte bac vert (déchets non recyclés) :
  - le mercredi et le samedi jusqu'au 29 septembre
  - le mercredi uniquement à partir du 3 octobre
- collecte bac jaune (déchets à recycler) : le jeudi toute l'année

**L'apport volontaire :** (liste des emplacements [www.arvert.fr](http://www.arvert.fr))

- les colonnes à verre
- les collecteurs de piles

**Les déchèteries :**

ouvertes toute l'année, du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45.

- La Tremblade (rue de la Guilleterie) fermée le jeudi
- Chaillevette (pont de Brézé, lieu-dit Petit Pré) fermée le mardi (horaires d'été de juin à septembre de 8h30 à 18h30)

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 vendredi	1 dimanche	1 mercredi	1 samedi	1 lundi	1 jeudi	1 samedi
2 samedi	2 lundi	2 jeudi	2 dimanche	2 mardi	2 vendredi	2 dimanche
3 dimanche	3 mardi	3 vendredi	3 lundi	3 mercredi	3 samedi	3 lundi
4 lundi	4 mercredi	4 samedi	4 mardi	4 jeudi	4 dimanche	4 mardi
5 mardi	5 jeudi	5 dimanche	5 mercredi	5 vendredi	5 lundi	5 mercredi
6 mercredi	6 vendredi	6 lundi	6 jeudi	6 samedi	6 mardi	6 jeudi
7 jeudi	7 samedi	7 mardi	7 vendredi	7 dimanche	7 mercredi	7 vendredi
8 vendredi	8 dimanche	8 mercredi	8 samedi	8 lundi	8 jeudi	8 samedi
9 samedi	9 lundi	9 jeudi	9 dimanche	9 mardi	9 vendredi	9 dimanche
10 dimanche	10 mardi	10 vendredi	10 lundi	10 mercredi	10 samedi	10 lundi
11 lundi	11 mercredi	11 samedi	11 mardi	11 jeudi	11 dimanche	11 mardi
12 mardi	12 jeudi	12 dimanche	12 mercredi	12 vendredi	12 lundi	12 mercredi
13 mercredi	13 vendredi	13 lundi	13 jeudi	13 samedi	13 mardi	13 jeudi
14 jeudi	14 samedi	14 mardi	14 vendredi	14 dimanche	14 mercredi	14 vendredi
15 vendredi	15 dimanche	15 mercredi	15 samedi	15 lundi	15 jeudi	15 samedi
16 samedi	16 lundi	16 jeudi	16 dimanche	16 mardi	16 vendredi	16 dimanche
17 dimanche	17 mardi	17 vendredi	17 lundi	17 mercredi	17 samedi	17 lundi
18 lundi	18 mercredi	18 samedi	18 mardi	18 jeudi	18 dimanche	18 mardi
19 mardi	19 jeudi	19 dimanche	19 mercredi	19 vendredi	19 lundi	19 mercredi
20 mercredi	20 samedi	20 lundi	20 jeudi	20 samedi	20 mardi	20 jeudi
21 jeudi	21 mardi	21 vendredi	21 mercredi	21 dimanche	21 mercredi	21 vendredi
22 vendredi	22 dimanche	22 mercredi	22 samedi	22 lundi	22 jeudi	22 samedi
23 samedi	23 lundi	23 jeudi	23 dimanche	23 mardi	23 vendredi	23 dimanche
24 dimanche	24 mardi	24 vendredi	24 lundi	24 mercredi	24 samedi	24 lundi
25 lundi	25 mercredi	25 samedi	25 mardi	25 jeudi	25 dimanche	25 mardi
26 mardi	26 jeudi	26 dimanche	26 mercredi	26 vendredi	26 lundi	26 mercredi
27 mercredi	27 samedi	27 lundi	27 jeudi	27 samedi	27 mardi	27 jeudi
28 jeudi	28 mardi	28 vendredi	28 mercredi	28 dimanche	28 mercredi	28 vendredi
29 vendredi	29 dimanche	29 mercredi	29 samedi	29 lundi	29 jeudi	29 samedi
30 samedi	30 lundi	30 jeudi	30 dimanche	30 mardi	30 vendredi	30 dimanche
	31 mardi	31 vendredi		31 mercredi		31 lundi



**Jours en jaune :**  
déchets à recycler

Sortir vos déchets la veille avant 20 h



**Jours en vert :**  
déchets non recyclés

Un doute ? Une question ?

Appelez-nous au 05 46 39 64 64 du lundi au vendredi (9h-12h30 / 14h-17h30, accueil fermé le jeudi matin)

Courriel : [service-dechets@agglo-royan.fr](mailto:service-dechets@agglo-royan.fr)

## QUINZAINES DE LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE



**Du 8 au 20 octobre 2018 :** L'Espace Info Energie de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique organise cet automne, dans le cadre de la quinzaine de la rénovation énergétique du 8 au 20 octobre 2018, des stands d'information et conférences dont voici le programme :

### Exposition de l'Espace Info Energie

#### « Rénovation Énergétique »

**Mercredi 10 octobre au Samedi 20 octobre 2018 – Galerie de la Seudre au RDC du Palais des Congrès de Royan**

Venez découvrir une exposition présentant différentes thématiques liées aux travaux de rénovation énergétique et à l'énergie dans l'habitat comme la conception bioclimatique, le confort thermique, les travaux d'isolation, l'étiquette énergie et l'éclairage.

#### Stand-expo « Rénovation Énergétique »

Profitez de votre déplacement pour vos courses pour venir à la rencontre de la conseillère de l'Espace Info Energie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique dans le hall de grandes surfaces et ainsi poser toutes vos questions relatives à l'énergie dans l'habitat (isolation, travaux, subventions, équipements...):

- Lundi 8 octobre 2018 de 15h à 19h à Leclerc (Royan)
- Mardi 9 octobre 2018 de 15h à 19h à Intermarché Vaux-sur-Mer (Zone Val Lumière)

#### Conférence « Les subventions pour les travaux de rénovation énergétique »

Que vous soyez un particulier, un professionnel de l'immobilier ou du bâtiment, venez découvrir les subventions pour les travaux de rénovation énergétique.

- Mercredi 10 octobre 2018 à 18h au Palais des Congrès (42 Avenue des Congrès à Royan)
- Lundi 15 octobre 2018 à 18h à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (10 rue Maréchal Foch à Marennes)

*Présentée par l'Espace Info Energie de la CARA.*

*Durée 1h30 – Entrée libre*

### Salon Habitat et Environnement

**Samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018 de 10h à 18h30 au Palais des Congrès de Royan**

Le Salon Habitat et Environnement est le salon qui répond à tous vos projets d'aménagement, de construction ou de rénovation avec pour volonté d'être au plus proche de vos attentes ! L'occasion de venir découvrir les tendances du moment, trouver des idées et bénéficier des conseils des professionnels du secteur, et notamment de votre Espace Info Energie, service public de conseil en efficacité énergétique !

#### Conférence « Les travaux de rénovation énergétique en habitat individuel : isolation, ventilation et qualité de l'air intérieur »

**Jeudi 18 octobre 2018 à 18h au Palais des Congrès à la salle Grande Conche (42 Avenue des Congrès à Royan)**

Lors de travaux de rénovation énergétique, il est nécessaire d'étudier le système de ventilation. En effet, de nombreux postes sont dépendants et permettent, s'ils sont traités ensemble, d'atteindre la performance énergétique, même par étapes. Cette conférence, organisée par l'Espace Info Energie de la CARA traitera des travaux de rénovation, de la ventilation mais aussi de la qualité de l'air intérieur. Venez nombreux !

*Présentée par l'Espace Info Energie de la CARA.*

*Durée 1h30 – Entrée libre*



#### Espace Info énergie :

107, avenue de Rochefort à Royan.

Conseils indépendants, neutres et gratuits sur l'énergie.

Contact : Valentine Bizet, 05 46 22 19 36, v.bizet@agallo-royan.fr

Retrouvez toutes les animations sur le site [www.eie-na.org](http://www.eie-na.org) rubrique Royan Atlantique.

Service neutre et indépendant soutenu par :



## LE SENTIER DES ARTS À LA GARE D'ARVERT

Pour la sixième édition des Sentiers des Arts, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique associée à la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge et la Communauté de Communes de l'Estuaire, innove et se démarque des anciennes éditions. 2018 est marquée par une nouvelle thématique originale tournée vers le 7<sup>ème</sup> Art.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique propose un itinéraire de type Land Art, art environnemental et art in situ qui valorise les anciennes gares de la Compagnie des chemins de fer de la Seudre. La Communauté de Communes de la Haute-Saintonge et la Communauté de Communes de l'Estuaire ont choisi de mettre en avant les paysages de marais de la Gironde.

**9 escales artistiques** pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique :

11 œuvres proposées autour des anciennes gares de la Compagnie des chemins de fer de la Seudre à Cozes, la Traverserie à Corme-Ecluse, la gare du Train des Mouettes de Saujon, Fontbedeau à Saint-Sulpice-de-Royan, à Mornac-sur-Seudre, à Chaillevette, à Etaules, à Arvert et à la gare du Train des Mouettes de La Tremblade.

Le Train des Mouettes à travers l'Association Trains & Traction proposera aux visiteurs de parcourir l'itinéraire de Saujon à La Tremblade le week-end, avec des escales artistiques dans chaque gare.

**Deux œuvres seront implantées à la gare d'ARVERT, du 15 septembre au 4 novembre 2018 :**

- **ART VERT**, de Fabrice PRESSIGOUT (ci-dessous)
- **LE TRAIN QUI PASSE TRANSFORME LES TABLEAUX EN ZOOPRAXICOPE** de Johannes ZACHERL



**ART VERT**

# Écoles

## > ORGANISATION SCOLAIRE

L'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018 a été définie sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) comme suit :

07h45-08h35	garderie
08h45-12h00	cours
12h00-13h45	pause méridienne (restauration scolaire)
13h45-16h30	cours
16h30-18h30	garderie

## > SERVICES PÉRI-SCOLAIRES

### Règles générales d'inscription aux services péri-scolaires

La restauration scolaire et la garderie péri-scolaire sont des services communaux dont le fonctionnement est assuré par les agents communaux et sous leur responsabilité. Le bon fonctionnement de ces services nécessite la coopération des familles qui s'engagent à respecter les règles pour garantir la sécurité des enfants et la bonne gestion des deniers publics.

**Lorsque les enfants quittent les écoles d'ARVERT,  
Merci d'en informer les services communaux.**

**Cantine et Garderie**

**EN SEPTEMBRE 2018  
J'UTILISE  
LE PAIEMENT EN LIGNE  
OU  
LE PRELEVEMENT !**

MON ESPACE PERSO  
PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE  
JE N'AI PAS D'ESPACE

[www.espace-citoyens.net/  
presquille-famille](http://www.espace-citoyens.net/presquille-famille)  
INFO:05 46 36 40 36

### 1. Pour bénéficier du RESTAURANT SCOLAIRE, l'inscription préalable est obligatoire.

Les pré-inscriptions se font en mairie au mois de juin de l'année qui précède la rentrée scolaire.

Les inscriptions sont prises pour l'année scolaire (soit pour tous les jours de la semaine, soit pour quelques jours, régulièrement les mêmes). Les modifications éventuelles sont à signaler à la mairie au plus tard 48h avant le jour concerné. Dans le cas contraire, tout repas prévu sera dû.

En cas de maladie, et seulement si l'information parvient le jour même à la mairie, la déduction du repas sera effective dès le deuxième jour.

Il n'y a pas de déduction de repas pour les absences à caractère personnel.

Les enfants conservent la possibilité de manger occasionnellement au restaurant scolaire. Leur présence doit être signalée au plus tard 48h avant le jour concerné. Ils ne seront acceptés que sous réserve des places disponibles.

Tarif enfants : 2,35 € / tarif enfants fréquentation occasionnelle ou n'ayant pas déposé de dossiers inscription : 4 € par repas.

### 2. LA GARDERIE PÉRI SCOLAIRE,

encadrée par du personnel compétent titulaire d'un BAFA ou d'un CAP petite enfance, accueille les enfants tous les jours de classe :

- le matin de 7 h 45 à 8 h 35 dans la salle prévue dans les locaux de l'école élémentaire (enfants de la maternelle et de l'école élémentaire)
- le soir de 16 h 30 à 18 h 30 dans les salles respectives pour les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent respecter les horaires de fermeture de la garderie, les agents communaux étant affectés par la suite à d'autres tâches.

#### TARIFS :

Régime général : 1,05 € - Autres régimes : 1.55 € - Passeports CAF : 0.95 € - tarifs enfants n'ayant pas déposé de dossiers inscription : 3 € par présence.

### 3. LE SERVICE MINIMUM :

Ce service est uniquement ouvert aux parents travaillant, sans solution de garde. Les élus ont dû limiter l'accès à ce service, compte tenu de la réglementation imposée en matière de taux d'encadrement (un agent communal ne peut pas encadrer une classe entière) et de la nécessité de prévoir du personnel qualifié.



L'inscription au service minimum se fait en début d'année scolaire. Les services administratifs contactent chaque famille pour avoir confirmation de la présence ou non des enfants, ce qui permet de prévoir le personnel et les activités.

**Pour des questions de responsabilité, il est IMPORTANT que les parents respectent la procédure et ne laissent pas leurs enfants au service minimum sans en avertir la Commune.**

#### **4. Lors de la PAUSE MERIDIENNE,**

4 agents communaux (Pellegrin Johanna , Nivet Cedric , Mailhé Valérien , Marchegay Christa) mèneront des ateliers entre 12h15 et 13h00 selon un rythme de passage des enfants pré-défini. La participation se fera sur volontariat et inscription pour constituer des groupes de 14 enfants maximum. Des activités manuelles, sportives et culturelles seront proposées. Ces ateliers sont mis en œuvre à compter du 10 septembre pour toute l'année scolaire.

#### **> Enseignants :**

*ECOLE ÉLÉMENTAIRE - 178 élèves :*

*CP : Mme BIGOT - 25 élèves*

*CE1: Mme DENIS - 26 élèves*

*CE2-CM1: Mme PAPILLON - 26 élèves*

*CM2: Mme PAIN - 26 élèves*

*CP-CE1 : Mme MOREAU - 23 élèves*

*CE2: Mme PASQUET - 26 élèves*

*CM1-CM2 : Mme FOUCHIER - 26 élèves*

*ECOLE MATERNELLE - 86 élèves*

*Mme BARRAU : Petite Section - 28 élèves*

*Mme TORRES : Petite Section et Moyenne Section - 28 élèves*

*Mme POURET : Grande section - 30 élèves*



# Informations & Actualités des Associations

## SE DIVERTIR / DÉCOUVRIR

### > FOYER RURAL D'ARVERT

Président : Raoul COMBACAL

Contact : 06 29 59 65 71 / foyerural.arvert@sfr.fr



### **Stage théâtre en partenariat avec le SIVOM :**

Le 3 août dernier, après 4 jours de stage animés par les acteurs de la section théâtre du Foyer, les enfants fréquentant le centre de la Treille ont présenté « Safari » à la salle des fêtes. Une première expérience réussie pour ces jeunes !



### **Retour sur la fête de la musique**

Sous la halle du marché, la fête de la musique, animée par le Foyer rural a battu son plein. Après un apéritif offert par la Municipalité, les participants ont pu profiter de l'atelier danse folk, écouter l'atelier chant du foyer et danser tout en pique-niquant tous ensemble.

Le 11 août, le foyer rural a proposé la **traditionnelle éclade**. Les convives ont pu assister au spectacle de la cuisson des moules avant de les déguster et de poursuivre la soirée en dansant grâce à Myriam et son orchestre.



## FAIRE DU SPORT

### > FITNESS CLUB

#### A partir du lundi 10 septembre 2018

Vous pensez : Santé, Bien-être, alors venez bouger avec le Fitness Club !!

Nous vous proposons tous les cours **fitness** : renforcement musculaire, abdos-fessiers, stretching, et plus ludiques LIA(aérobic) et step ; et des cours de **PILATES** (sur inscription, 10 personnes maximum).

Cette méthode douce de renforcement musculaire permet de ramener le corps dans un alignement idéal et d'harmoniser la silhouette, créant une forte stabilité afin de prévenir douleurs, blessures permanentes et pathologies éventuelles. Ce cours est accessible à tous, et à tous âges, puisque la méthode s'adapte à chaque personne, à chaque corps et à chaque étape de la vie de la personne.

Les cours ont lieu à la salle de sports, 55 rue du bourg, à Arvert. L'enseignement des cours est assuré par un professeur de Fitness et de Pilates diplômée du ministère Jeunesse et Sports.

Contactez moi : Brigitte 06 14 34 95 17.

Mail : [brigittehomon@wanadoo.fr](mailto:brigittehomon@wanadoo.fr)

Facebook : [fitness club la tremblade](#)



# fitness club



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pilates 9h15 45'	LIA 9h15 45'	Renforcement musculaire 9h15 45'		Stretching 9h15 45'
Abdos-fessiers 10h 30'	Abdos-fessiers 10h 30'			
Stretching 10h30 30'	Stretching 10h30 30'			
	Pilates 12h30 45'			
		Pilates 17h15 45'	Pilates 17h30 45'	
		Stretching 18h15 45'	LIA 18h30 45'	Renforcement musculaire 18h30 45'
			Abdos-fessiers 10h15 30'	Step débutant 10h15 45'
			Step 20h 45'	Pilates 20h 45'

### > KTY'S CLUB COUNTRY

Le Kty's Club Country vous accueille autour de ses musiques country, line dance ou celtiques.

N'hésitez pas à passer nous voir dès le 11 septembre ; les cours ont lieu tous les mardis de 19h45 à 20h45 dans la salle de danse omnisport d'Arvert. Renseignements au 05 46 02 00 12.

## S'ENGAGER

### > UNRPA - ENSEMBLE & SOLIDAIRES - 13 rue des Tilleuls ARVERT

#### Nos activités hebdomadaires

- Marches : lundi & vendredi matin – 9 h – parking salle des fêtes
- Marche promenade : jeudi matin – 8 h 45 – parking salle des fêtes
- Atelier informatique : mardi matin 9 h 30 – Mardi après midi 14 h 30
- Atelier mémoire : mercredi matin 10 h
- Atelier couture, tricot etc : mercredi après midi 14 h 30
- Après midi ludique : lundi et jeudi après midi 14 h à 18 h
- Atelier loisirs créatifs : vendredi après-midi 14 h

Nous organisons des sorties d'une journée ou de plusieurs jours, des repas « dégustations », repas dansant, rencontres interclubs et concours de poésies de photos etc...

Votre adhésion donne droit à des remises chez les entreprises « partenaires » tels que mutuelle, audioprothésiste, opticiens, voyagistes et organisateurs de séjours.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018 à 14 H 30 A LA SALLE DES FETES D'ARVERT RENCONTRE INTER-CHORALES.

ENTREE GRATUITE .

Pour tout renseignement ou inscription, s'adresser au club aux heures d'ouverture ou par téléphone au 06 64 90 19 54

Pour découvrir l'agenda des associations, rendez-vous à la rubrique « Vie Associative » de La Lettre d'Arvert.

# Agenda

## Animations du 15 septembre au 31 décembre 2018

### SEPTEMBRE

**samedi 22 :** **CABARET de la troupe DENIS GREY**, à la salle des fêtes à 20h30 (Foyer rural – 05 16 35 22 64)

### OCTOBRE

**samedi 6 :** **LOTO ARCOM**, à la salle des fêtes à 20h30, ouverture des portes à 19h (pas de réservation)

**dimanche 14 :** **LOTO du FOYER RURAL**, à la salle des fêtes à 14h30 (Foyer rural – 05 16 35 22 64)

**jeudi 18 :** **CONFERENCE « l'étonnante diversité des méduses »** à la salle des fêtes à 18h (Natvert – 06 51 20 00 17)

**mercredi 24 :** **MARCHÉ DU POTIRON**, à la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 40 36)

### NOVEMBRE

**samedi 10 :** **CONCERT « Trio Swing N'Zazou »**, à la salle des fêtes à 20h30 (Foyer rural – 05 16 35 22 64)

**dimanche 11 :** **CEREMONIE de l'ARMISTICE**, au monument aux morts à 10h30 (Municipalité – 05 46 36 40 36)

**samedi 17 :** **BAL FOLK avec LES VIRONAIRES** à la salle des fêtes à 21h (17h : ateliers, 19h : pique-nique)

**dimanche 18 :** **RENCONTRE INTER-CHORALES** à la salle des fêtes (Ensemble et Solidaires – 05 46 85 61 84)

**lundi 19 :** **REVELATIONS THEATRALES « On ne badine pas avec l'Amour »**, à la salle des fêtes à 20h30 (Municipalité/CREA – 05 46 36 40 36)

**jeudi 29 :** **ASSEMBLEE GENERALE NATVERT**, à la salle des fêtes à 18h (Natvert – 06 51 20 00 17)

### DECEMBRE

**dimanche 2 :** **SALON DU LIVRE**, à la salle des fêtes 10h/12h30-14h/18h (Municipalité – 05 46 36 40 36)

**mercredi 19 :** **MARCHE DE NOËL**, à la halle de 8h à 13h (Municipalité – 05 46 36 40 36)

**mercredi 19 :** **SPECTACLE DE NOËL** à la salle des fêtes à 15h (Municipalité – 05 46 36 40 36)

**Arvert**

**SALON du LIVRE 02 DEC.**

ENTREE LIBRE  
SALLE DES FÊTES  
10h-12h30 / 14h-18h

Romans - Policiers - Jeunesse  
Exposition - Dédicaces  
Bande Dessinée

Arvert

CREA présente les 1ères en partenariat avec

**RÉVÉLATIONS THÉÂTRALES**  
du 15 au 28 novembre 2018

Esaulen Saint-Palais-sur-Mer  
Arvert La Tremblade  
Royan Breuille  
Saugon  
Saint-Georges de Didonne  
Vaux-sur-Mer

**GRATUIT**

16 représentations scolaires et tout public par la Compagnie La Vie est ailleurs  
La Princesse au petit pois - tout public à partir de 6 ans - d'Edouard Signolet  
On ne badine pas avec l'Amour - d'Alfred de Musset

infos sur [crea-ngd.org](http://crea-ngd.org)

Arvert

# Rétrospective été 2018

Atelier théâtre jeunes



Cinéma en plein air

Brocante du COS



Fanfare du 14 Juillet



Éclade du Foyer Rural



Train des mouettes





Fête de l'été - Handball club



Jeudis Musicaux

Fête de la musique



Fête de l'école



Jeux du 14 Juillet





Rando gourmande



Rencontres d'aquarelles



Remontée de la Seudre



# Numéros utiles

## URGENCES

**SAMU** : 15 ou 05 46 27 15 15  
**AMBULANCES DE LA PRESQU'ÎLE** : 05 46 36 01 40  
**GENDARMERIE** : 17 ou 05 46 36 11 43  
**SERVICE INCENDIE** : 18 ou 112 pour les portables

## TAXIS

**ABORD Taxi** : 06 07 52 73 40  
**Ambulances de la Presqu'île** (La Tremblade) : 05 46 36 01 40

## SANTÉ

**Médecins**  
Dr Feydit, Dr Couatarmanach  
3, rue des Moulinades 05 46 36 41 97  
**Dentistes**  
Bourgeois M. et Papin V. 5, rue des Moulinades : 05 46 77 94 32  
**Pharmacie**  
Vassal-Lerno - 1, rue des Moulinades : 05 46 36 45 13  
**Infirmiers (soins à domicile)**  
Brion, Bobin, Bon - 7, rue des Moulinades : 05 46 36 81 43  
**Masseurs kinésithérapeutes** :  
7, rue des Moulinades. 05 46 23 02 62  
**Masseur kinésithérapeute – Ostéopathe** :  
Padel B., 14, rue des Forges. 05 46 76 56 97  
**Hôpitaux et Cliniques**  
Centre hospitalier Malakoff Vaux / Mer : 05 46 39 52 52  
Clinique Pasteur Royan : 05 46 22 22 22  
Polyclinique St-Georges-de-Didonne : 05 46 05 07 94  
**Maison de retraite**  
EHPAD Beauséjour - 53 bis, av de l'Etrade : 05 46 36 31 12  
**Vétérinaire**  
Dr Maffart et Dr Froissart - 2 bis, rue des Justices : 05 46 36 48 16  
**Laboratoire d'analyses de biologie médicale (Arvert)**  
CERBALLIANCE CHARENTES, rue du Grand Pont - 05 46 36 10 11  
**Autres**  
Centre toxicologique : 05 56 96 40 80  
Centre médico-psychologique 22, rue du Bois Fouilloux :  
05 46 05 88 10

## ÉCOLES

**Ecole maternelle** - 51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09  
**Ecole élémentaire** - 21, rue des Tilleuls : 05 46 36 45 08

## ENFANCE - JEUNESSE

**Relais Assistantes Maternelles**  
2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77  
**Crèche Pirouettes CacaHuètes** - avenue de l'Etrade :  
09 79 57 95 38 ou 05 46 47 17 34

## ENFANCE - JEUNESSE

**Crèche Les Petites Goules** - rue de la Seudre (La Tremblade) :  
09 64 03 17 34  
**Centre de Loisirs (CLSH)** - 2 rue du Boudignou :  
05 46 36 69 71 ou 06 28 82 14 28

## AUTRES NUMÉROS UTILES

**Bureau d'information touristique**  
Place Jacques Lacombe - 05 46 36 97 78  
**Agence postale**  
centre commercial - 17 avenue de la Presqu'île – du lundi  
au samedi de 9h à 12h30 – 05 46 47 11 43  
**Bibliothèque municipale** – 19, rue des tilleuls - mardi, jeudi  
et vendredi de 16h à 18h30 - mercredi de 10h à 12h et de  
15h à 18h30 - samedi de 10h à 12h : 05 46 36 25 26

## MAIRIE

1, place Jacques Lacombe 17530 ARVERT  
Tél. 05 46 36 40 36 / Fax. 05 46 36 43 22  
mairie@ville-arvert.fr / www.arvert.fr

### HORAIRE D'OUVERTURE

*du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
le vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
le samedi de 8h30 à 12h*

*M. le Maire, Michel PRIOUZEAU,  
vous reçoit sur rendez-vous uniquement.*

### PERMANENCES DES ADJOINTS

**Monsieur Bernard LAMBERT** : finances – CCAS,  
caritatif, personnes âgées – éducation – sécurité :  
VENDREDI de 10h à 12h

**Madame Marie-Christine PERAUDEAU** :  
urbanisme – animations – culture – associations  
JEUDI de 10h à 12h

**Monsieur Guy CHAGNOLEAU** : voirie – réseaux –  
pluvial – agriculture – cimetière MERCREDI de 10h à 12h

**Monsieur Eric BAHUON** : communication – tou-  
risme – développement durable JEUDI de 15h30 à 17h30

**Madame Agnès CHARLES** : économie - mar-  
chés – commerce – artisanat – terroir LUNDI de  
13h30 à 16h

**Madame Christel COLLET** : déplacement urbain  
– affichage, signalisation – espaces verts MARDI de  
13h30 à 15h30

### PERMANENCES URBANISME

lundi au jeudi 9h à 12h – vendredi 10h30 à 12h  
et 13h30 à 17h30

### PERMANENCES CCAS : sur RDV

# Etat Civil

## DÉCÈS

Ils nous ont quittés....

- Yvonne **STEYGER**, 92 ans, le 08/06/2018
- Pierre **GUILLAUD**, 83 ans, le 15/06/2018
- Françoise **POTET** veuve **BELLET**, 82 ans, le 14/06/2018
- Huguette **CAILLY** veuve **BIOU**, 89 ans, le 17/06/18
- Claude **AUBIN**, 77 ans, le 26/06/2018
- Pascale **MONTIL**, 56 ans, le 14/07/2018

## MARIAGES

Félicitations à ...

- Luc **TOSSUT** et Justine **DENIS**, .....le 09/06/2018
- Hervé **COMBEAU** et Sonia **LEMARE**, .....le 16/06/2018

## NAISSANCES

Bienvenue à ...

- |  |             |   |               |
|--|-------------|---|---------------|
| • Evan <b>BENOIT</b> le 31/05/2018               | à ROCHEFORT | • Mariana <b>FERREIRA ALMEIDA</b> le 26/07/2018 | à LA ROCHELLE |
| • Edouard <b>MAZIÈRE</b> le 02/06/2018           | à SAINTES   | • Maëlya <b>OGER</b> le 28/07/2018              | à SAINTES     |
| • Alice <b>RENOULEAU-GRUZELIER</b> le 27/06/2018 | à SAINTES   | • Mila <b>HUGUET</b> le 30/07/2018              | à ROCHEFORT   |
| • Romaric <b>BARRAUD</b> le 07/07/2018           | à SAINTES   | • Malo <b>TOSSUT</b> le 02/08/2018              | à ROCHEFORT   |
| • Emma <b>PETRY NORMANDIN</b> le 09/07/2018      | à ROCHEFORT | • Romy <b>CAROL</b> le 03/08/2018               | à SAINTES     |
| • Paul <b>AUBIER</b> le 23/07/2018               | à ROCHEFORT | • Juliette <b>PAPIN</b> le 04/09/2018           | à ROCHEFORT   |
| • Kara <b>GATINAUD</b> le 24/07/2018             | à SAINTES   |   |               |

# Les Jeux

Sur le modèle du "Jeu des 1000 euros", diffusé du lundi au vendredi à 12h45 sur France Inter, nous vous proposons le "Jeu des 1000 points". Le premier questionnaire est destiné aux Juniors, le second sera d'un niveau beaucoup plus élevé. On peut jouer seul ou, mieux, à plusieurs avec un questionneur qui chronomètre ( Pas plus de 30 secondes pour donner une réponse !) et qui vérifie (Les bons résultats figurent au bas de cette page). Attention : ici pas de repêchage pour tenter le BANCO !

### JEU "Junior" (portant sur notre village) :

#### a) 3 questions bleues valant chacune 20 points :

- Je possède plusieurs couleurs fondamentales, mais pas le VERT. Comment puis-je l'obtenir ?
- Comment se nomment les habitants d'ARVERT ?
- Quel est le NUMERO de la route départementale qui traverse notre bourg ?

#### b) 2 questions blanches valant chacune 30 points :

- Que travaillaient les SAUNIERS (dont une rue d'Avallon porte le nom) ?
- Comment se nomment les 2 PORTS de notre commune ?

#### c) 1 question rouge valant 50 points :

- Le STADE porte le nom d'un ancien maire ; quel était-il ?

Si tu as répondu aux 6 questions, tu peux choisir de continuer avec :

#### d) La question "banco" valant 500 points (Si tu la rates, tu garderas quand même tes 170 points) :

- Après la dernière Guerre Mondiale, quel grand personnage est venu saluer, dans la plaine d'Arvert sur la route des Mathes, les combattants qui avaient libéré notre secteur occupé par les Allemands ?

#### e) Si tu as répondu juste au banco, tu peux, si tu le veux, choisir le Super Banco à 1000 points !!! Mais si tu n'y réponds pas, sache que tu perds tous tes points !

- Question noire Super Banco : Combien de communes compte notre canton dont La Tremblade est le chef-lieu ? (Tu n'as droit qu'à une seule réponse !)

### JEU "pour les grands" (portant sur notre département) :

#### a) 3 questions bleues valant chacune 20 points :

- Quelle est la devise latine d'Arvert ?
- De quel personnage Marie Mancini (ancienne favorite de Louis XIV), exilée à Brouage, était-elle la nièce ?
- Sous quel nom d'écrivain connaît-on Julien VIAUD ?

#### b) 2 questions blanches valant chacune 30 points :

- Quel site accueille le plus de visiteurs ces dernières années en Charente-Maritime ?
- Citez le nom du roi de France qui institua la GABELLE.

#### c) 1 question rouge valant 50 points :

- A quel personnage romain est dédié l'Arc de Triomphe de Saintes ?

#### d) Question "banco" valant 500 points :

- Ce Saujonais est considéré comme l'inventeur du roman policier français ; quel est son nom ?

#### e) Question Super Banco à 1000 points

- Cette girafe fut offerte au roi Charles X par le vice-roi d'Egypte en 1826. Quelle est-elle ? ( Une seule réponse en 30 secondes !)

Réponses :  
 Jeu "Junior" : a1) En mélangeant du bleu et du jaune. a2) Les Alvertons (l'ancien nom était Alvert). a3) (D) 14). b1) Ils récoltaient le sel. b2) Le port de COUX et le port de LA GREVE A DURET. c) Le stade Valentin GUILLOIN. d) Le Général DE GAULLE. e) 9 communes (La Tremblade, Arvert, Les Mathes, Etaules, Saint Augustin, Chaillevette + Mornac, Breuillet et Saint Palais).  
 Jeu "pour les grands" : a1) "Semper Virens" (Toujours vert). a2) Le cardinal MAZARIN. a3) Pierre LOTI. b1) L'aquarium de La Rochelle (juste devant le Zoo de La Palmyre). b2) François 1<sup>er</sup> (né à Cognac). c) GERMANICUS. d) Emilie GABORIAUD (une rue et la médiathèque de Saujon portent son nom). e) ZARFA (qui fut une véritable star, mourut en 1845 et finit son périple dans un musée de La Rochelle).

**Flots**  
coiffure

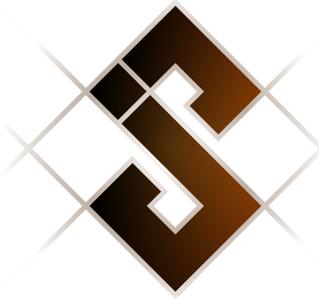
Homme - Femme - Junior

7, Rue de la Sablière  
17570 LES MATHES  
05.46.02.03.88



22, Av. de la Presqu'île d'Arvert 17530 ARVERT

 05.46.36.40.59



Expertise - comptable  
Audit | Conseils  
Gestion administrative

**Cabinet Julien SICRE**

37, Avenue de l'Etrade. 17530 Arvert | Tel : 05.46.76.83.51  
Mail : [contact@cabinetjulien sicre.com](mailto:contact@cabinetjulien sicre.com)

*Karamela Coiffure*

Karine Pamela

9 Rue des Moulinades - 17530 Arvert

05.46.36.66.01

Lundi et Mercredi de 9h à 12h  
Mardi de 9h à 18h  
Jeudi et Vendredi de 9h à 19h  
Samedi de 8h à 18h




## RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR

Votre résidence retraite médicalisée à Arvert



### UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

- Confort hôtelier et restauration gourmande confectionnée sur place et servie dans notre restaurant
- Une ambiance chaleureuse, avec des animations et activités thérapeutiques régulières
- Détente et relaxation au sein de l'espace espace Snoezelen (stimulation multisensorielle) et de la salle de balnéothérapie

### DES ÉQUIPES ATTENTIONNÉES POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

- Courts et longs séjours
- Une unité de soins adaptés dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Un accueil de jour ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

53 bis avenue de l'Etrade 17530 ARVERT

05 46 36 31 12 - [beausejour@orpea.net](mailto:beausejour@orpea.net)



la vie continue avec nous